

FICHE D'INSCRIPTION et AUTORISATION PARENTALE - PERIODE 1

Je, soussigné (e) Mlle - Mme - M.

Père - Mère - Représentant légal

Adresse :

Commune et code postal Adresse email

SOUHAITE INSCRIRE MON ENFANT AUX MERCREDIS DU SIGALE :

NOM Prénom

Date de naissance et âge Scolarisé à en classe de

POUR LES 7 MERCREDIS DE LA PERIODE I (4/9 au 16/10) selon la formule suivante :

LES MATINS sans repas avec repas du midi

LES APRES-MIDI sans repas avec repas du midi

EN JOURNEE (avec repas du midi obligatoirement)

L'enfant sera déposé à SAINT MAURICE les matins les midis

L'enfant sera récupéré à SAINT MAURICE les midis les soirs

L'enfant sera autorisé à repartir seul de SAINT MAURICE les midis les soirs

L'enfant sera déposé à CHARNAY les matins pour prendre la navette

Les soirs l'enfant prendra la navette et sera récupéré à CHARNAY

Les soirs l'enfant prendra la navette et sera autorisé à repartir seul depuis CHARNAY
(Attention pas de navette entre Charnay et Saint Maurice sur le temps méridien)

• J'autorise le responsable à prendre toutes dispositions en cas d'urgence : Oui Non

• Observations d'ordre médicale et conduite à tenir. Ces informations seront transmises aux secours le cas échéant. Si PAI prévoir de nous fournir une copie.

Allergies alimentaires

Autres observations médicales.....

• Je reconnais que mon enfant est à jour de ses vaccinations et qu'à ma connaissance il ne présente pas de contre indication à sa participation aux mercredis du SIGALE : Oui Non

• Personnes autres que vous-même autorisées à déposer et à récupérer votre enfant :

• J'autorise mon enfant à une exposition médiatique : Oui Non

• N° de téléphone pour vous joindre en cas de besoin les mercredis 1 :

2 : 3 : 4 :

• Je reconnais être titulaire d'une assurance en responsabilité civile

• J'autorise le SIGALE à communiquer mes coordonnées pour faciliter le covoiturage : Oui Non

• Situation de famille du représentant légal signataire de la présente autorisation

• Je déclare avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement des mercredis du SIGALE et m'engage à les respecter.

Fait à Le Signature :

ATELIERS, ENCADREMENT et JOURNEE TYPE

➤ LES ATELIERS DE LA PERIODE I : du 4 septembre au 16 octobre

MATINS : MAGIE (Sylvain DEBIZE) et NATURE ENVIRONNEMENT (Elodie TONNOT)

APRES-MIDI : ASTRONOMIE avec planétarium (F. BOYAT) et CARTON CREATIF (Magali LAGARDE)

➤ LES ATELIERS DE LA PERIODE 2 : du 6 novembre au 18 décembre

MATINS : CUISINE GRECQUE (Saadia DRAGOUMIS) pour les plus grands

JEUX TRADITIONNELS (Laurent FAYARD) et SOPHROLOGIE (Charlotte PICARD) pour les autres

APRES-MIDI : MUSIQUE-CHANT et ANGLAIS

➤ AGE DES ENFANTS de 5 ans révolus à 11 ans. **CAPACITE D'ACCUEIL** 30 places

➤ LA COORDINATION sera assurée par Nathalie GUILBAUT, LA RESTAURATION par Elodie REY. LES REPAS seront fournis par RPC. Daniel GAUGE sera en charge du **TRANSPORT**

➤ UNE JOURNEE TYPE pour un enfant

7h30-9h00 : Accueil à Saint Maurice ou arrivée depuis Charnay avec les navettes (2 rotations)

9h-10h20 : Premier atelier du matin ; 10h20-10h40 : Récréation ; 10h40-12h : Second atelier du matin

12h-12h30 : Récréation et départ des enfants inscrits uniquement les matins - 12h30-13h30 : Repas

13h30-14h : Récréation et arrivée des enfants inscrits uniquement les après-midi

14h-15h20 : 1er atelier de l'après-midi; 15h20-15h40 : Récréation ; 15h40-17h : 2ème atelier de l'après-midi

17h-18h : Temps d'accueil à Saint Maurice et départ pour Charnay des navettes (2 rotations) avec temps d'accueil à la maison de Champgrenon jusqu'à 18h.

COMMENT S'INSCRIRE et REGLEMENT

• Remplir un coupon réponse et venir finaliser l'inscription au siège du SIGALE

• A PARTIR DU JEUDI 20 JUIN POUR LES RESIDANTS SIGALE

• A PARTIR DU LUNDI 1er JUILLET POUR LES EXTERIEURS.

Horaires : TLJ sauf mercredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h. Mercredi 9h-12h.

En dehors de ces horaires, nous contacter pour rendez-vous au 03.85.34.66.60 et 06.83.26.25.77.

Le règlement devra être effectué à l'inscription, par chèque à l'ordre du Trésor Public, en espèces, chèques-vacances ANCV ou Atout jeunes pour les charnaysiens.

Le lieu de résidence des enfants fait foi pour déterminer le prix à régler. Les enfants résidant sur les communes du SIGALE bénéficient du prix "SIGALE", les autres du prix "extérieurs". Le prix "extérieur" équivaut approximativement au prix coûtant de l'action. Les 50% de réduction dont bénéficient les enfants du SIGALE sont pris en charge par le syndicat.

Un règlement distinct par période sera demandé.

Les familles nombreuses "résidant SIGALE" bénéficient d'une réduction de 30 % pour toute inscription, sur une période, de 3 enfants minimum issus d'une même famille (vivant dans le même foyer).

Si vous disposez d'attestations de prise en charge de comité d'entreprise (hors celles de la CAF pour les accueils de loisirs), le montant de la prise en charge sera déduit à l'inscription (prévoir de nous laisser copie de cette attestation). Sur demande, une attestation de participation peut vous être transmise au terme de la période.

Les remboursements ne sont possibles que pour raisons médicales et sur présentation d'un justificatif.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Le SIGALE propose, à compter de septembre 2019, sur toute l'année scolaire et avec un nouveau mode de fonctionnement, son action « **les mercredis du SIGALE** ».
- Accessibles aux enfants âgés de **5 ans révolus à 11 ans**, cette action vise à permettre à ces enfants d'avoir accès à des ateliers de qualité, encadrés par des professionnels de la discipline proposée, tout en répondant au besoin de garde des familles le mercredi, suite au retour à la semaine scolaire de 4 jours dans la majorité des communes.
- Les enfants inscrits bénéficient de 2 ateliers différents par 1/2 journée (Sauf cuisine Grecque les matins pour les plus grands en 2ème période)
- Les enfants domiciliés sur les **10 communes du SIGALE** (voir en bas de page) bénéficient d'une **priorité temporaire d'inscription et d'un prix préférentiel**.
- Les ateliers, la coordination et la restauration (repas fournis par RPC) sont mis en place sur la commune de **Saint Maurice de Satonnay**.
- Un point d'accueil est mis en place à **CHARNAY**, le matin et le soir, à la maison de Champgrenon (16 places).
- **Un transport** en minibus 9 places entre Charnay et Saint Maurice est mis en place matin et soir.
- **Les inscriptions sont obligatoirement pour une période de vacances à vacances** mais plusieurs formules sont proposées pour répondre à toutes les situations :

- **Matin sans repas**

Accueil à Saint Maurice entre 7h30 et 9h et de 12h à 12h30.

Accueil à Charnay entre 7h30 et 8h45. Pas de navette le midi, l'enfant doit être récupéré à Saint Maurice entre 12h et 12h30. Prix pour la période: **SIGALE 53.20 € - Extérieurs 106.40 €**

- **Après midi sans repas**

Accueil à Saint Maurice entre 13h30 et 14h et de 17h à 18h.

Accueil à Charnay de 17h15 à 18h. Pas de navette le midi, l'enfant doit être déposé à Saint Maurice entre 13h30 et 14h. Prix pour la période: **SIGALE 53.20 € et Extérieurs 106.40 €**

- **Matin avec repas du midi**

Accueil à Saint Maurice entre 7h30 et 9h et de 13h30 à 14h.

Accueil à Charnay entre 7h30 et 8h45. Pas de navette le midi, l'enfant doit être récupéré à Saint Maurice entre 13h30 et 14h. Prix pour la période: **SIGALE 88.20 € - Extérieurs 154.40 €.**

- **Après midi avec repas du midi**

Accueil à Saint Maurice entre 12h et 12h30 et de 17h à 18h.

Accueil à Charnay de 17h15 à 18h. Pas de navette le midi, l'enfant doit être déposé à Saint Maurice entre 12h et 12h30. Prix pour la période: **SIGALE 88.20 € - Extérieurs 154.40 €**

- **A la journée avec repas du midi**

Accueil à Saint Maurice entre 7h30 et 9h et de 17h à 18h

Accueil à Charnay entre 7h30 et 8h45 et de 17h15 à 18h

Prix pour la période: **SIGALE 141.40 € et Extérieurs 261.40 €**

- Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter au 03.85.34.66.60 et 06.83.26.25.77, par email sigale.dg@wanadoo.fr ou encore via notre page Facebook.

- **LES COMMUNES DU SIGALE** : Azé - Charnay - Davayé - Hurigny - Péronne - Saint Maurice de S - Solutré - Sancé - Saint Martin B.R. - Vergisson

Année scolaire 2019-2020



**LES
MERCREDIS
DU
SIGALE**

De 5 à 11 ans

**A SAINT MAURICE
DE SATONNAY
Accueil et transport depuis
CHARNAY**



Sigale

INSCRIPTIONS PAR PERIODE

➔ **Du 4 septembre au 16 octobre**

➔ **Du 6 novembre au 18 décembre**

190, allée du conseil des enfants 71850 Charnay-les-Mâcon

☎ 03 85 34 66 60 ou 06 83 26 25 77

@ sigale.dg@wanadoo.fr 🌐 www.lesigale.fr 📺 Le Sigale